

## 4.7 Tableaux de transition depuis le nouveau calendrier vaccinal introduit en 2013

### 4.7.a Transition depuis le calendrier des vaccinations introduit en 2014 pour l'enfant et l'adolescent

#### Phase de transition avec les vaccinations initiées antérieurement

**Règle générale : toute nouvelle primovaccination suit le calendrier vaccinal en vigueur. Pour toute personne ayant déjà reçu un ou des vaccins avant la mise en place du calendrier vaccinal de 2013, le principe général est de se recalcr le plus rapidement sur le calendrier en vigueur :**

- **Les enfants ayant reçu :**
  - quatre doses en primovaccination (trois doses de la série initiale + rappel à 16-18 mois), il convient de poursuivre avec le nouveau schéma (DTCaP à 6 ans) ;
  - un vaccin dTP (ou dTcaP) à 6 ans, il convient d'administrer un vaccin DTCaP entre 11 et 13 ans, puis de poursuivre avec un dTcaP à 25 ans ;
  - un vaccin DTCaP à 6 ans, il convient d'administrer un vaccin dTcaP entre 11 et 13 ans. Puis de poursuivre avec un dTcaP à 25 ans ;
  - un vaccin DTCaP ou dTcaP ou dTP à 11-13 ans, il convient de poursuivre avec le vaccin dTcaP à 25ans.
  - Les adolescents ayant reçu un vaccin dTP ou dTcaP à 16-18 ans, il convient de poursuivre avec le nouveau schéma avec un rappel de vaccin dTcaP à 25 ans.